

L'habilitation électrique : recyclage

Objectifs

Accomplir en sécurité les tâches d'ordre électrique liées à son activité et pour ce faire :

- Vérifier le maintien de ses connaissances
- Valider les méthodes utilisées

Contenu

A partir des niveaux d'habilitation existants :

1. Rappels

- Rappel des points fondamentaux, mise à jour des connaissances des personnes habilitées, définition de l'étendue des tâches et secteurs autorisés.

2. Mise à jour des connaissances

En fonction :

- Des nouveaux textes et documents parus
- Des nouveaux équipements utilisés

3. Difficultés sur le terrain

- Revue des difficultés d'application rencontrées par les personnes habilitées

4. Echange d'expériences

- Echange entre participants sur des expériences vécues

Contexte

L'habilitation est la reconnaissance par son employeur de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches d'ordre électrique liées à l'activité professionnelle.

Un recyclage est préconisé tous les 3 ans

Méthode pédagogique

- Méthode interactive
- Mise en œuvre de moyens audiovisuels
- Contrôle des connaissances assuré régulièrement au cours du déroulement du stage
- A l'issue de la formation, un avis sur l'aptitude du stagiaire à conserver son titre habilitation sera remis à l'employeur

| | | |
|--|--|---------------------------|
| Public | Durée : 1 jour | Référence : H3 |
| Techniciens de maintenance Electriciens Opérateurs de production | 1 février-4 avril-23 mai-20 juin-19 septembre-31 octobre-5 décembre 2008 | Tarif H.T. : 190 € |